

SÉNÉGAL

Création du Code des marchés de l'énergie au Sénégal



**AFRICA
RENEWABLE
ENERGY
SCALE UP**



DATES

2023 (5 mois)



MONTANT

305 k€



REQUÊTE DE

SENELEC



STATUT

En cours

Ce projet doit permettre au Sénégal de gouverner un marché de l'électricité efficace, compétitif, transparent et fiable, intégrant les énergies renouvelables, pour la vente et l'achat de l'électricité en gros et de services auxiliaires au Sénégal, le tout basé sur un design de marché approuvé et efficient.



CONTEXTE

Au Sénégal, la loi n°2010-21 du 20 décembre 2010 a introduit et a fait la promotion des énergies renouvelables (ENR) dans le mix énergétique du pays. Le gouvernement a par la suite lancé une importante réforme de ce secteur afin de prendre en compte les nouvelles réalités du marché de l'électricité, consécutives au développement du marché régional (accès des tiers; fin du monopole de Senelec; création

de la holding de la société d'électricité constituée en filiales; clarification et simplification du régime gouvernant les activités réglementées et extension du pouvoir du régulateur).

Le Code de l'électricité oblige Senelec à se conformer aux engagements internationaux du pays et faciliter l'interconnexion avec les membres de la CEDEAO.



ASSISTANCE TECHNIQUE

L'AT doit permettre l'élaboration d'un Code de marché destiné à régir les transactions commerciales relatives aux flux d'électricité, et d'intégrer d'avantage les ENR dans le réseau interconnecté:

- En fournissant un travail d'harmonisation;
- En proposant d'éventuels compléments et modifications au Code réseau;
- En prenant en compte des points clés (gestion des activités d'exportations et d'importations; participation du Gestionnaire du Réseau de Distribution national, participation des auto-producteurs d'énergie photovoltaïque etc.)

Deux livrables principaux sont attendus: le Code de marché ainsi qu'un rapport final faisant le bilan des points de vigilance à prendre en compte.



IMPACTS / PROCHAINES ETAPES

Ce nouveau Code de marché permettra avant tout:

- Favoriser la pénétration des énergies renouvelables dans le réseau d'électricité;
- Améliorer l'efficacité du marché de l'électricité, en veillant à ce qu'il soit conforme aux engagements internationaux du Sénégal;
- Être compatible avec les Règles du Marché Régional pour le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain et être interconnecté avec les réseaux des pays membres de la CEDEAO.



Cofinancé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement

Une facilité pour développer des projets innovants dans les énergies renouvelables et stimuler l'électrification sur le continent africain.

Le groupe AFD, avec le soutien de l'union européenne, a mis en place la facilité « African Renewable Energy Scale-Up facility » (ARE Scale up) pour stimuler les investissements du secteur privé dans la production d'énergie renouvelable tant sur le réseau que hors réseau en Afrique.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'AFD et ne reflète pas nécessairement la vision de l'Union européenne